

LE CARILLON

D'HEUGNES



Hiver 2021

Numéro 101



Alexandre MARTIN 2020

SOMMAIRE

Mot du Maire	p. 2-3
Conseils Municipaux	p. 4-5
Le blason d'Heugnes	p. 5
Photo Mystère	p. 5
Cérémonie du 11 novembre	p. 6
Distribution des colis de Noël	p. 6
École	p. 7
Notre dossier : Site internet	p. 8-9
Heugnes illuminée	p. 10
Associations	p. 10
Syndicat des eaux	p.11
Palmarès Maisons Fleuries	p. 11
Un artisan à l'honneur	p. 12
Heugnes, terre d'accueil	p. 13
Réunion de concertation	p. 13
Vaccination COVID-19	p. 14-15
Informations diverses	p. 16
État civil	p. 16



Bulletin Municipal

Tél 02 54 39 01 85
Fax 09 70 32 43 77
mairie.heugnes@wanadoo.fr
www.heugnes.fr
Facebook : Heugnes Indre

Comité de rédaction :

Philippe Kocher, Noëlle Cugnière, Ginette Labecot, Nadine Maerten, Philippe Maerten, Laure Parola-Daniel, Martin Parola-Daniel, Claude Rouget, Bernard Schacre, Muriel Wallet.

Mot du Maire

Il n'est pas trop tard, en ce début d'année nouvelle, pour vous présenter mes vœux les plus sincères de bonne santé et de bonheur.

Bien-sûr, nous sommes dans l'incertitude quant à l'évolution de la COVID 19 et de ses variants et forcément, tout cela se répercute sur notre vie quotidienne et sur nos projets. Nous sommes attentifs et nous nous conformons du mieux que l'on peut, chaque jour, aux règles édictées par le gouvernement. Néanmoins, nous continuons à avancer, à nous projeter dans l'année 2021.

Le chantier de l'empierrement de certains chemins communaux a démarré et les deux employés municipaux, Christophe et Serge, vont avoir à manier quelques 400 tonnes de grave calcaire de

différents calibres pour améliorer l'état de ces chemins. De même, un chantier de curage de fossés et d'arasement de bas-côtés est prévu prochainement et sera réalisé par l'entreprise LOGIE de Buzançais.

Vous avez entendu parler ou lu dans les comptes-rendus de Conseils Municipaux que nous lançons une étude sur la réalisation d'une centrale agro-photovoltaïque. Nous étudions actuellement les projets de trois candidats constructeurs sur la base d'un cahier des charges arrêté par nos soins. Lors d'une prochaine réunion du Conseil, nous déciderons du constructeur et à partir de là s'engagera sur une période d'un an, un an et demi, l'étude complète du projet. Période durant laquelle vous serez sollicités pour donner votre avis, vos observations.

La boîte à livres qui sera installée dans l'abri-bus de la place Saint-Martin est en cours de construction et nous devrions avoir d'Alexandre MARTIN un plan détaillé du décor de cinéma en 3D pour l'aménagement du carrefour des Doucés. Les travaux débiteront au beau temps. Nous lancerons alors un appel aux bonnes volontés et aux compétences.

Nous avons été surpris et consternés d'apprendre vendredi dernier que Monsieur BOUY arrêta toute production de pains, de viennoiseries et de pâtisseries à partir du 02 février 2021. Décision unilatérale et irrespectueuse vis-à-vis de la clientèle et de la mairie avec laquelle celui-ci avait négocié précédemment une résiliation du bail au 31 mars prochain. Ce qui nous laissait un peu de temps pour nous retourner !

Le Service économique de la Communauté de Communes d'Ecueillé-Valençay, SOS villages de Jean-Pierre PERNAULT, l'Agence d'Attractivité de l'Indre (A2i) sont mis à contribution pour que nous vendions le fonds de commerce. D'ores et déjà, nous avons eu beaucoup de demandes d'informations et quelques accroches sérieuses... ! A suivre.

Récemment, un feu de tableau électrique s'est déclaré chez un de nos administrés. Naturellement, plus d'électricité, plus d'eau chaude ni de chauffage.

La première des priorités était de reloger provisoirement le locataire du logement sinistré ; facile à dire, plus difficile à réaliser. Je commençais à échafauder diverses solutions engageant des gros moyens, dont l'aménagement provisoire d'un logement communal disponible quand le voisin m'interpelle en me disant : *« si tu as des problèmes pour reloger mon voisin, moi, j'ai deux chambres, il peut venir chez moi le temps que les travaux de remise en état soient effectués. »*

Quel bonheur d'entendre de tels propos de la bouche de ce jeune homme !

La remise en état de l'installation électrique a été réalisée en un temps record grâce à la diligence de tous les services et le lendemain matin à 11h00, le locataire pouvait réintégrer son logement.

Merci à toi Djalil, tu nous as montré un comportement exemplaire et désintéressé et au nom du Conseil Municipal, reçois nos sincères félicitations !

Dans les prochaines semaines, nous ferons le point avec les différents acteurs qui font l'animation festive, économique et culturelle pour examiner ensemble les diverses possibilités qui s'offrent à nous et tenter de construire un programme pour l'été, sous réserve de ce que sera la pandémie à ce moment-là.

Et puis, n'oubliez pas d'aller sur internet sur : heugnes.fr, pour y découvrir notre site construit par Martin PAROLA-DANIEL et la commission communication. Un site qu'il faut nourrir en permanence ! En pages centrales de ce CARILLON, vous trouverez une présentation du site et les informations nécessaires pour envoyer vos informations, messages ou autre.

La mairie, les membres du Conseil Municipal restent à votre écoute, alors n'hésitez pas à les joindre. Portez vous bien, prenez soin de vous ! Je vous remercie.

Le Maire

Conseils municipaux

Mois de Novembre 2020 :

Projet de parc photovoltaïque

Monsieur le Maire rappelle que, suite à une dénonciation de bail, la commune dispose de 74,38 hectares de terres agricoles disponibles.

Dans une période où les pouvoirs publics souhaitent développer encore plus les énergies renouvelables et où les finances publiques diminuent d'année en année, il conviendrait de réfléchir à la mise en place de projets alliant préservation de l'environnement et recherche de diversification de ressources communales.

C'est dans cette optique que l'on pourrait imaginer un projet de centrale photovoltaïque d'une cinquantaine d'hectares. Ce projet de territoire est d'intérêt collectif et concerne toute la population.

Le Conseil Municipal, approuve ce projet par 11 voix POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION, donne son accord de principe sur l'élaboration d'un projet photovoltaïque sur une partie des terres communales et met en réserve 50 hectares

Les autres parcelles de terres seront attribuées aux exploitants ayant reçu une autorisation d'exploiter.

Vente d'une partie d'un terrain communal

Monsieur le Maire informe qu'un administré souhaite acquérir une partie d'environ 100 m² de la parcelle cadastrée AN n°4 (d'une superficie totale de 22704m²), partie qui se trouve englobée dans sa propriété qui est grillagée.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe à la vente d'une petite partie de cette parcelle, pour la somme de 1 €, sous réserve que le demandeur prenne à sa charge les frais de géomètre et d'acte notarié.

Devis pour le déplacement de compteurs électriques

Monsieur le Maire rappelle que les services techniques procèdent au rafraîchissement du logement 3 place Saint Martin afin de le remettre en location.

Ce logement comporte un sas d'entrée avec les compteurs électriques des logements voisins ainsi que de la cantine.

Le Conseil Municipal accepte les devis présentés pour déplacer ces compteurs à l'extérieur pour un total de 4 381.20 € TTC

Location de parcelles communales

Le Conseil Municipal décide de ne louer qu'une partie de la surface soit les parcelles E73, E74, E75, E76, E77, E78, E79, A140 et A145 (total de 23ha 33a 20ca)

Remboursement de frais à un locataire

Il est rappelé qu'en 2018, il a été procédé à la location du logement 2, route de Palluau qui ne possède pas d'antenne râteau pour la télévision.

A cette occasion, la commune a prêté au locataire un décodeur TNTSAT avec une carte payante renouvelable tous les 4 ans pour la somme de 15 €. Cet appareil devant nous être restitué à la fin de la location, il convient donc de lui rembourser cette somme dès que la carte sera arrivée à échéance.

Le Conseil Municipal accepte de rembourser la somme de 15 € au locataire du logement 2, route de Palluau sur présentation d'un justificatif.

Mois de Décembre 2020 :

Affermage de parcelles de terrain agricole communal

Il est rappelé qu'il a été décidé de ne louer qu'une partie des parcelles agricoles communales, à savoir les parcelles E73, E74, E75, E76, E77, E78, E79, A140 et A145 auxquelles s'ajoutent les parcelles AK7 et BA11.

Le Conseil Municipal

- décide à l'unanimité des membres présents d'attribuer les parcelles comme suit :

- Mr et Mme BOISBOURDIN Erwan et Aurélie parcelles E73, E74, E75, E76, E77 et E78 (total de 6.1300 hectares)

- Mme PROT Alice parcelle E79 (5.9194 hectares)

- Mr BIMBAUD Jonathan et Mme TROUVÉ Alice parcelle A140 (4.9590 hectares)
- Mr CHAUVEAUX Stéphane parcelle A145 (4.3198 hectares)
- Mr RIOLAND Laurent parcelle BA11 (4.4872 hectares)

Adhésion à l'Agence d'Attractivité de l'Indre

Le Conseil Municipal accepte d'adhérer à l'Agence d'Attractivité de l'Indre à compter du 1^{er} janvier 2021 moyennant la somme de 0.36 €/habitant/an.

Abandon de loyers au profit d'un restaurateur

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'abandon de 2 mois de loyer à compter du 1^{er} novembre 2020.

Vente d'une parcelle agricole

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de vendre la parcelle AK 7 à Monsieur PINON Benoit, fils de Mr et Mme PINON Gilles, au tarif de 7 500 € la parcelle de 1.0802 hectare.

Le blason d'Heugnes

Vous pouvez le découvrir, en couleur, en haut à gauche de la nouvelle page de couverture du Carillon.

Dans la partie haute :

A gauche, l'épée d'or parée d'ailes d'argent sur fond bleu est le blason de la famille de Marolles.

A droite, la diagonale or sur fond rouge est celui de la famille de Menou.

Dans la partie basse :

A gauche, la composition à créneaux or sur fond bleu représente la famille de Maussabré.

A droite figure la poterne du Rabry, or sur fond rouge, qui fut démolie en 1828. Toutes ces familles ont possédé le château du Rabry à un moment ou un autre depuis sa construction au XVI^{ème} siècle.



Photo mystère ...

Solution du numéro 100 : Hameau de la Boulinière avec au 1^{er} plan l'étang de M. Lumet.

Félicitations aux gagnants du numéro 100 :
M. Testu Martial, M. Lay Francis, Mme Chesnet Françoise, Mme Rivol Monique et M. Charloton Jean Claude.

Devinez le lieu, dans notre commune, où a été prise la photo mystère de notre Carillon. Vous pouvez donner votre réponse sur l'adresse mail :

heugnes.commcommu@gmail.com

La solution sera donnée dans le prochain numéro du Carillon avec les noms des premiers gagnants.



Une cérémonie du 11 novembre inhabituelle.

Le 102e anniversaire de l'armistice de la guerre de 1914-1918 a été très particulier cette année, suite aux mesures de confinement requises.

La cérémonie s'est déroulée le mercredi 11 novembre à 11 heures à Heugnes et seuls les six participants autorisés étaient présents : Monsieur le maire et ses trois adjoints, une conseillère municipale et le porte-drapeau. Une gerbe a été déposée au monument aux morts avant la lecture, par Monsieur le maire, du message de Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des Anciens combattants. La cérémonie s'est poursuivie avec l'appel des morts pour la France lors de la Grande Guerre ainsi que des militaires morts pour la France en 2020, suivi par une minute de silence.



L'ensemble des participants s'est ensuite rendu au cimetière afin de déposer une gerbe au pied de la stèle des anciens combattants. Une minute de silence clôtura cette cérémonie émouvante où le devoir de mémoire a pu être respecté comme chaque année.

M.W.

Distribution des colis de Noël

La distribution des colis de Noël à nos 70 anciens a été effectuée le 17 décembre 2020 par les membres du Conseil Municipal de Heugnes.

Ce fut un très bon moment de rencontres, d'échanges dans ces temps difficiles.

P.K.



Une Conseillère municipale remet le colis de Noël à deux de nos anciens très actifs dans la commune (photo Ph. Kocher).

Des nouvelles de l'école :

Bonjour à tous,

Nous vous souhaitons une belle année 2021. Nous sommes ravis de vous retrouver et espérons que ces petits résumés vous plairont.

Deux semaines avant les vacances de Noël, la maîtresse a organisé un « Noël mystère ». Nous avons pioché un papier sur lequel était marqué le prénom d'un de nos camarades de classe. Nous devions ensuite fabriquer un cadeau pour ce « camarade mystère » et garder le secret jusqu'au jour des vacances où nous les avons déballés.



Des élèves se sont piochés mutuellement, c'était marrant. Garder le secret a été difficile pour certains.



Nous avons fait preuve de beaucoup d'imagination et avons été ravis des cadeaux conçus par nos camarades (perles à repasser, cartes de vœux,...).

Dans la même semaine, nous sommes allés à la salle de la gare d'Heugnes pour une matinée cuisine. Nous avons fabriqué des pains d'épices afin de récolter de l'argent pour mener des projets scolaires. Nous nous sommes bien amusés

(pâtisseries, vaisselle, ...). Si vous souhaitez reproduire la recette, la voici :

- 2 verres de farine
- 1 verre de lait tiède
- 1 verre de sucre
- 2 cuillères à soupe de miel
- 1 cuillère à café de bicarbonate alimentaire
- 1 cuillère à café d'épices à pain d'épices



Mélanger le tout avec un fouet. Beurrer votre moule puis verser la pâte. Enfourner enfin à 160° pendant 10 à 15 minutes (pour des pains d'épices individuels). Puis déguster sans modération !!!

Au retour des vacances, nous avons mangé la galette des rois à la cantine : Camille a eu la fève. La galette était très bonne. Nous remercions Valérie et le boulanger d'Heugnes.

Depuis quelques semaines, nous participons à Défidocs. C'est un défi, sur le thème de la BD cette année, qui consiste à répondre à des questions sur l'histoire, le vocabulaire, les métiers, les étapes de création d'une BD. Nous faisons nos recherches en groupe, en utilisant les tablettes, les dictionnaires et la bibliothèque. Nous mettons ensuite en commun et validons nos réponses informatiquement. Le défi final consistera à créer notre propre planche de BD sur un thème imposé, que nous ne connaissons pas encore.... Ce sera la surprise dans le prochain Carillon !!



A bientôt pour de nouvelles aventures, prenez soin de vous !

Les élèves de l'école d'Heugnes

Notre dossier : Site internet d'Heugnes

heugnes.fr, une nouvelle version du site de la commune !

Au début de ce mandat, le conseil municipal de Heugnes a exprimé **son envie de dynamiser la commune** à travers la communication. La Commission du même nom a pris un grand plaisir à modifier, étoffer et moderniser le Carillon. Depuis le dernier trimestre 2020, **un travail intense a été consacré au site internet www.heugnes.fr**. Réflexion sur la structure, création de menus, écriture des

pages, compilation des informations... Il a fallu se retrousser les manches pour cette première étape.

Mis en ligne le premier janvier 2021, nous sommes heureux de vous en présenter les premières pages.



Idées, Volontés et Structuration :

Nous sommes partis des idées de chacun sur ce qui devait se trouver sur le site ! Elles ont été nombreuses. Ces multiples idées et envies ont pu être triées en catégories et les membres de la Commission sont tombés d'accord **sur trois volontés communes pour le site** : il doit être **INTUITIF**, **DYNAMIQUE** et **ARTISANAL**.

INTUITIF pour que tout un chacun puisse trouver en quelques clics les informations qu'il cherche (numéros de la mairie, de la déchetterie, actualités récentes...). Nous savons que l'outil informatique n'est pas maîtrisé par tous et nous ferons en sorte que chaque visiteur du site ne soit pas perdu. Une personne voulant consulter le Carillon de mai 2001 doit pouvoir le lire ou le télécharger en moins de deux clics. Une autre voulant connaître le planning des prochains mois pourra le consulter facilement et rapidement.

DYNAMIQUE pour signaler notre forte volonté de créer une réelle plate-forme de communication communale au service de toutes et de tous. C'est sur ce point qu'il reste beaucoup de travail à faire. Une mise à jour régulière et rapide des actualités (fermeture exceptionnelle de tel ou tel service, événements culturels à Heugnes ou à proximité, nouveaux articles sur les artisans, professionnels, habitants...).

De plus, nous alimenterons le site de photos, nous changerons certaines images régulièrement et certaines rubriques pourraient devenir périodiques pour créer un vrai rendez-vous à venir consulter.



ARTISANAL car c'est ainsi que nous serons au plus près de l'esprit de la commune et que vous pourrez vous emparer de l'outil du site pour proposer vos propres articles, chroniques, images ou photos. Si nous faisons appel à un prestataire pour s'occuper de nos pages, heugnes.fr serait plus « beau » mais beaucoup plus fade et, surtout, il serait bien plus complexe de l'améliorer. Du fait que nous faisons tout grâce à l'énergie de la Commission Communication, nous avons également comme objectif d'impliquer toutes les personnes voulant apporter des idées, des articles, des informations, des illustrations...

Ainsi, nous espérons que chaque association ou professionnel de la commune pourra nous transmettre ses actualités et que chaque passionné, parmi vous, pourra partager son savoir-faire sur le site.



La Structure du Site :

La Commune

Dans cette catégorie, vous trouverez la présentation générale de la commune : son histoire simplifiée, le patrimoine à découvrir à Heugnes et aux alentours et des photographies de notre belle campagne. Vitrine pour les touristes, curieux et voyageurs voulant connaître notre commune, si votre famille vit à Heugnes depuis trois générations, cette catégorie vous apportera peut-être des surprises !

Contacts et Services

Une catégorie importante pour les informations administratives qui pourraient vous être utiles : contacts des différents services présents sur la commune ou à proximité, tous les liens vers les sites des administrations départementales, régionales et nationales, les informations sur l'actuel Conseil Municipal (syndicats et commissions) et enfin une page pour réserver la Maison des associations.

Actualités

Cette catégorie est la plus dynamique du site et c'est sur elle que nous devons travailler dans les prochains mois. Un travail colossal a déjà été réalisé pour regrouper, trier, scanner et intégrer les 100 numéros du Carillon sur une page et les futurs numéros seront mis en ligne à chaque parution. En plus de notre fier journal local, nous allons créer des articles sur les événements à venir (avec, espérons-le, un agenda facile à consulter) et dès qu'un événement sera passé, nous voulons compléter l'article avec des photos, des infos, des témoignages... Pour finir, nous souhaitons, à terme, créer une autre page sur laquelle vous trouverez les événements qui se passent près de chez nous.

Le plus important pour l'avenir du site :

Afin que notre site soit utile pour tout le monde, **nous allons avoir besoin de VOUS.**

Nous avons créé une adresse mail spéciale pour la Commission Communication et elle sert à regrouper toutes les informations pour le Carillon et le site internet : heugnes.commicomu@gmail.com

Chacun de vous peut envoyer des informations, actualités de leur structure, événements culturels,



belles photographies... sur cette adresse pour que l'on puisse mettre à jour le site rapidement. De même, les liens qui ne marchent plus, les erreurs, les idées de rubriques ou d'articles et toutes les autres envies pourront être partagées grâce à cette adresse.

Pour finir, si vous souhaitez participer encore plus activement au Carillon et/ou au site internet, vous pouvez intégrer la Commission Ouverte sur la Communication.

Tous les membres du Conseil Municipal souhaitent améliorer au fur et à mesure heugnes.fr. **Nous espérons que les premiers pas du nouveau site internet vous plairont et que nombre d'entre vous aimeront s'impliquer dans son évolution.**

Heugnes illuminée

Pour les fêtes de fin d'année, les illuminations ont brillé de mille feux dans notre commune. Outre les habituelles décorations accrochées aux luminaires dans les rues, la façade de la Mairie était elle aussi parée d'un jeu de lumières tournant.



Les arbres de la Place St Martin étaient couverts de guirlandes, de même que le kiosque à musique. Les riverains ont aussi fait des efforts, maisons illuminées dans tout Heugnes et un sapin de Noël du plus bel effet.

B.C.

ASSOCIATIONS

Amicale des pêcheurs d'Heugnes

C'est le 8 janvier 2021, par un froid glacial, qu'a eu lieu le ré-empoissonnement des étangs d'Heugnes. Ce matin là, Francis Lay, président de l'association, et Jean-Bernard Imbert, membre, ont procédé au lâcher de gardons et de tanches aux Marchais de la Butte, de la Biche et Fosse Blanche.



Les poissons provenaient de la pisciculture « Les Étangs Chats » à Migné et ont été transportés dans des bacs. Pour pouvoir les relâcher, nos deux pêcheurs ont dû briser la glace formée sur l'étang. L'ouverture de la pêche aura lieu le deuxième dimanche du mois d'avril. D'ici là, les poissons vont pouvoir profiter de leur nouvel habitat.

M.W.

SYNDICAT DES EAUX DU BOISCHAUT NORD
note préparée par la SAUR et relative aux résultats d'analyses d'eau.

NOTE concernant la présence de ESA-Métazachlore dans l'eau

Les produits phytosanitaires ou pesticides sont des substances chimiques utilisées pour lutter contre les organismes jugés indésirables : plantes, animaux, champignons... Ils sont principalement utilisés dans le milieu agricole mais le sont également pour des usages domestiques, urbains, de voiries et d'infrastructures. La pollution des eaux par ces produits est liée à leur entraînement par ruissellement ou érosion ou par infiltration.

La réglementation intègre le contrôle sanitaire des eaux dont la recherche de plus de 200 molécules de pesticides, y compris les sous-produits de dégradation comme ESA-Métazachlore depuis le 01/01/2018. Les effets sur la santé sont essentiellement connus dans le cas d'intoxications à des produits très concentrés.

Au cours de l'année 2019, les résultats d'analyses liées au contrôle de la qualité de l'eau révèlent la présence d'un sous-produit phytosanitaire à l'état de traces ou dépassant les limites de qualités réglementaires dans ce cas « ESA-Métazachlore », mais à des concentrations très inférieures au seuil de toxicité émise par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation (ANSES). L'eau peut être consommée sans restriction. Toutefois, un suivi renforcé a été mis en place par le Syndicat des Eaux du Boischaud Nord (travaux importants à la station de la Haute Roche à ECUEILLE actuellement en cours) et par le gestionnaire SAUR afin de suivre l'évolution de la situation.

Pour les non-conformités bactériologiques, des actions correctives ont été prises rapidement par le gestionnaire pour assurer un retour à la normale.

VALENCAY, le 15 décembre 2020

**CONCOURS VILLES, VILLAGES, MAISONS ET FERMES
FLEURIS**

PALMARES 2020

HEUGNES

Canton de VALENCAY
Madame Mireille DUVOUX
Monsieur Claude DOUCET

Madame BREBION Claudine	1ère Catégorie	2ème prix
Madame CHESNET Françoise	1ère Catégorie	2ème prix
Madame MAERTEN Nadine	1ère Catégorie	2ème prix
Madame MOTTU Marie-Claire	1ère Catégorie	2ème prix
Monsieur MOULIN François	1ère Catégorie	2ème prix
Madame PLAULT Arlette	1ère Catégorie	2ème prix
Monsieur VOISIN Jérémy	1ère Catégorie	2ème prix
Monsieur ROBIN Albert	1ère Catégorie	3ème prix
Madame SAVERDY Claudine	1ère Catégorie	3ème prix
Madame SOUDET Elisabeth	1ère Catégorie	3ème prix
Madame GOILIER Carole	4ème Catégorie	1er prix
Madame PASSIN Annick	4ème Catégorie	1er prix

Un artisan à l'honneur

Un métier au service d'une passion.

Peut-être aurez-vous l'occasion, dans la campagne Heugnoise, de croiser, sur sa belle moto rouge de 1956, Thierry PENSIER : artisan tourneur-fraiseur spécialisé dans les pièces de motos anciennes.

Motard épris de motos anciennes et principalement de celles d'après-guerre, c'est dans les années 1990/2000 que Thierry Pensier, va changer de clientèle et se spécialiser. Lui qui a commencé son apprentissage en 1979, auprès de son père : tourneur-fraiseur installé aux Charrauds, va en 95/96, à la retraite de celui-ci s'installer à L'Ormeau. A cette même époque l'Industrie change avec l'apparition des commandes numériques. Monsieur PENSIER, fidèle à son métier, usine toujours des métaux et refait des pièces usées. Les collectionneurs et passionnés de motos anciennes deviennent ses clients.



Précision et acuité visuelle sont des qualités essentielles de cet homme au service des motos anciennes. Rarement des plans lui sont fournis, c'est donc par observation, calcul et expérience qu'il réussit à refaire une pièce comme un pignon de chaîne par exemple.

Les principales machines utilisées sont la fraiseuse : l'outil tourne, la pièce est fixe et, le tour : l'outil est fixe, c'est alors la pièce qui tourne. L'artisan est également amené à faire des traitements thermiques afin de durcir les pièces.

Jusqu'à l'apparition du Covid-19 et des diverses conséquences que nous lui connaissons, il s'installait sur les Foires et Salons pour se faire connaître mais aussi afin de récupérer les pièces à refaire qui lui étaient confiées et rendre les pièces neuves qu'il avait réalisées.

Depuis, son activité n'a jamais manqué car le bouche à oreille fonctionne bien dans le milieu et c'est par colis qu'il reçoit et expédie les pièces.

Compiqué physiquement puisque fatigant tant pour le dos que pour les yeux, ce métier tel qu'il est pratiqué par cet artisan est d'une certaine façon amené à disparaître lorsqu'il prendra sa retraite dans quelques années. En effet, les ateliers de mécanique ne font plus ce qu'il fait et ses confrères sont de plus en plus rares.

En parallèle, les ventes aux enchères des motos anciennes s'envolent et peut-être que les acheteurs étrangers et collectionneurs auront toujours le désir de faire réparer ces bolides pour le plaisir de les entendre pétarader et le bonheur de les voir rouler.

Un métier au service d'une passion, c'est ainsi que Thierry PENSIER a su faire évoluer sa profession et c'est valorisant pour lui de voir le résultat de son travail quand une moto peut reprendre la route grâce à la nouvelle pièce qu'il a fabriquée. Certains de ses clients sont devenus des amis et son projet pour la retraite sera de retaper ses propres motos.

L.P.D.



ETS Thierry PENSIER
L'Ormeau
36180 HEUGNES
02 54 39 09 55
www.ets-thierry-pensier.fr
thierry.pensier@wanadoo.fr



Heugnes, terre d'accueil

Le 15 janvier, un invité surprise de 23 ans s'est présenté au portail de Mme Launay, route d'Ecueillé.

Celle-ci a recueilli l'inconnu dans son jardin puis a prévenu M. le Maire. Assisté des employés communaux et d'un voisin, le Maire conduisit le fugueur au 19 Place St Martin où il passa quelques heures de repos, au grand bonheur de M. Schacre, l'animal se montrant très sociable et demandeur de câlins.



Entre-temps, M. Kocher avait passé des appels tous azimuts et c'est finalement une bétailière qui viendra chercher Martin Junior pour le ramener chez lui ... au château de Préaux.

Comme on dit : « Cela fait une trotte ! »...
B.S.

Réunion de concertation

Une réunion de concertation est organisée avec les différents acteurs qui font l'animation festive, économique et culturelle de notre commune le samedi 20 février 2021 à 10h Salle des associations.

N'oubliez pas votre masque.



La vaccination s'adresse :

- **aux professionnels de santé de ville et d'hôpital âgés de 50 ans et plus** ou porteurs de maladies les exposant à des formes graves de Covid,
- **aux ambulanciers, aides à domicile, pompiers âgés de 50 ans et plus** ou porteurs de maladies les exposant à des formes graves de Covid,
- **aux personnes âgées de 75 ans et plus et celles atteintes de pathologies*** qui les exposent à un très haut risque face à la Covid-19 disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement, **depuis le 18 janvier 2021.**
- *Il s'agit des personnes :*
 - Atteintes de cancer et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie
 - Atteintes de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés
 - Transplantées d'organes solides
 - Transplantées par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques
 - Atteintes de poly-pathologies chroniques, avec au moins deux insuffisances d'organes
 - Atteintes de certaines maladies rares (voir liste sur le site du ministère de la santé)
 - Atteintes de trisomie 21

Centre de vaccination	Prise de rendez-vous	Jours et horaires d'ouverture
ARGENTON-SUR-CREUSE MSP Clos St Joseph	En cours	
BUZANÇAIS Centre de vaccination Salle des fêtes	Tel : 02 54 84 19 33	Le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00
CHÂTEAURoux Centre hospitalier de Châteauroux Pôle de soins de suite et réadaptation	Doctolib Tel : 0 805 021 400	Du lundi au dimanche de 10h00 à 18h00

CHÂTEAUROUX Centre de vaccination CPTS Salle Barbillat Touraine à Belle-Isle	Doctolib Tel : 0 805 021 400	Du lundi au dimanche de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
CHÂTILLON Espace Tivoli	En cours	
ISSOUDUN Centre hospitalier de la Tour Blanche - Issoudun	Doctolib Tel : 02 54 03 63 98	Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30
LA CHÂTRE Salle des fêtes	En cours	
LE BLANC Centre de vaccination Salle des fêtes	Doctolib Tel : 0 805 021 400	Le lundi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 Du mardi au vendredi de 13h00 à 17h00
LEVROUX Salle des fêtes	En cours	
NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE Bâtiment communal "La grange" - CPTS Boischaud sud	En cours	Dès le 25 janvier Du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h30 à 18h30
SAINT-GAULTIER Salle des fêtes	En cours	
VALENÇAIS Pôle de santé - CPTS Boischaud nord	En cours	
VATAN Maison médicale	En cours	Dès le 27 janvier
VILLEDIEU-SUR-INDRE Salle des fêtes Jean Moulin	Doctolib Tel : 0 805 021 400	Le lundi et mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Le vendredi de 14h00 à 17h00 Le samedi de 10h00 à 13h00



INFORMATIONS DIVERSES

Horaires perturbés suite à la COVID-19

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Du mardi au samedi de 9 h à 12 h

Téléphone : 02 54 39 01 85

Fax : 09 70 32 43 77

Courriel : mairie.heugnes@wanadoo.fr

Site internet : www.heugnes.fr

Relais bibliothèque : 02 54 38 57 22

E-mail:

mediatheque.pellevoisin@orange.fr

Le mercredi de 14 h à 16 h 30

Le samedi de 9 h 30 à 12 h

Médiathèque d'Écueillé :

02 54 40 59 10

E-mail :

mediatheque.ecueille@orange.fr

Mardi et vendredi
de 15 h - 18 h

Mercredi de 10 h - 12 h
et 15 h - 18 h

Samedi de 9 h - 12 h

Mission Locale Jeunes :

02 54 07 70 00

URGENCES :

SAUR : 05 87 23 10 00

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Accueil sans abri 115

Brigade de gendarmerie d'Écueillé

Accueil le lundi de 14 h à 19 h et le
samedi de 8 h à 12 h.

Pour toute urgence, composer le 17

Messes : le dimanche

Pellevoisin: 11h Ecueillé: 10h30

Bureau Familles Rurales:

02 54 39 09 27 Permanences :

Mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et
de 12 h 45 à 17 h à Pellevoisin,
5 bis rue Jean Giraudoux

Conciliateur de Justice :

Mairie de Valençay :

1er et 3e jeudi du mois.

Contact : tél. 06 30 43 41 16 ou

pierre.latour@conciliateurdejustice.fr

Bureau de LA POSTE

Pellevoisin

De lundi au samedi de 9 h à 11 h 20

Dernière levée du courrier à 15 h

Ramassage des ordures ménagères:

Vendredi matin (sauf jour férié en semaine
alors ramassage le samedi matin).

Horaires de la déchetterie :

Lundi de 9 h à 12 h.

Vendredi et samedi de 9 h à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h.

MSA : Mutualité Sociale Agricole
s'adresser à Valençay au 02 54 29 46 36

Permanences sociales :

Pour rencontrer une assistante sociale de la
DPDS, prendre rendez-vous au
02 54 00 18 99.

Transport de car l'Aile Bleue :

Service à la demande : 0 800 77 86 21

19 lignes de transport sur le territoire de
l'Indre.

État civil :

Décès de Madame Leclerc Viviane le 24 novembre 2020

Décès de Monsieur Martinon Jacki le 24 janvier 2021

Décès de Monsieur Peyrat Serge le 28 janvier 2021